

Vacance d'un poste d'un éducateur diplômé (m/f) à 50% (C4 SAS) CDI

Le Conseil d'Administration de l'Association sans but lucratif « Gestionnaire d'Infrastructures, de services sociaux et d'Intergénération de la commune de Mondercange » (GIM), se propose d'engager

un éducateur diplômé (m/f) pour son département club « A Bosselesch »

L'intéressé (m/f) sera engagé en tant que coordinateur social dans le cadre d'un contrat de travail à durée indéterminée sous le statut du salarié à tâche intellectuelle d'un degré d'occupation à 50% pour les besoins de son département **Club Aktiv Plus « A Bosselesch »**, sur base de la loi du 8 septembre 1998 et de centre régional d'animation et de guidance pour personnes âgées suivant l'article 4 point 6 du règlement grand-ducal du 8 décembre 1999 concernant l'agrément à accorder aux gestionnaires de services pour personnes âgées.

L'engagement se fera à partir du **1^{er} août 2026** suivant la convention collective de travail pour les salariés du secteur d'aide et de soins et du secteur social (SAS).

Les candidats (m/f) doivent être détenteurs d'un diplôme d'éducateur ou d'un certificat y assimilé en vertu de l'article 46 de la loi modifiée du 21 mai 1979 portant organisation de la formation professionnelle et de l'enseignement secondaire technique, soit d'un certificat étranger reconnu équivalent par le ministre de l'Education nationale de l'Enfance et de la Jeunesse.

Les candidats (m/f) doivent faire preuve d'une parfaite maîtrise et connaissance adéquate de trois langues administratives, à savoir le luxembourgeois, le français et l'allemand telles que définies par la loi du 24 février 1984 sur le régime des langues.

Les personnes intéressées peuvent introduire leur demande ensemble avec les pièces suivantes :

- 1) une lettre de motivation indiquant la carrière briguée ;
- 2) une copie des certificats et diplômes d'études et de formation requis ;
- 3) un curriculum vitae détaillé avec photo récente.
- 4) un extrait récent du casier judiciaire (bulletin n°3)

Missions

- Orientation, guidance et accompagnement social en priorité aux personnes de plus de 50 ans dans le cadre très large des mesures favorisant l'autonomie, l'indépendance, les compétences et les ressources ainsi que le bien-être de la personne âgée
- Développement des passerelles entre le club et les différentes associations, partenaires et parties prenantes dans les domaines visés par la loi du 23 août 2023 portant sur la qualité des services pour personnes âgées
- Force de propositions pour la définition des projets, des programmes ou d'activités d'animation de nature intellectuelle, culturelle, manuelle, sociale et de bien-être
- Programmation, encadrement et exécution des prestations d'animation socio-culturelle et sportive, des offres de formation, des offres de rencontre et de loisir, des offres d'information et d'orientation

des activités favorisant la participation active, des activités favorisant le contact et la transmission de connaissances entre générations et cultures.

- Suivi des statistiques et production des bilans d'activités

Compétences techniques

- Connaissances globales de la législation luxembourgeoise en vigueur du secteur social
- Compétence d'encadrement socio-éducatif des usagers
- Compétences des technologies de l'information et de la communication
- Maîtrise des outils bureautiques du Pack Office
- Détendeur d'un permis de conduire de catégorie B2

Compétences pratiques et sociales

- Sens de l'organisation
- Esprit d'initiative
- Sens de responsabilité
- Avoir l'esprit d'équipe
- Faire preuve d'intégrité et d'exactitude
- Compétence de communication
- Résistance au stress
- Empathie

Pour des informations supplémentaires, les personnes intéressées pourront s'adresser au numéro suivant : 26 55 36.

Les candidats sont priés d'adresser leur demande accompagnée des pièces à l'appui au Conseil d'Administration ; 1, rue de Limpach L-3932 Mondercange pour **dimanche, le 5 juillet 2026** au plus tard.